

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Établissement de l'École La Farandole, tenue le 4 février 2020 à 19h00 au 400, boul. Constable, McMasterville.

Présents :

Mesdames	Brigitte Aubé Catherine Dumouchel Kim Laramée Geneviève Ouellet Maria-Antonia Moser
Messieurs	Jean-François Giroux Louis-Philippe Desjardins Marc Fréchette Nicolas Jobin Dany Blain
Absents	Marie Trudel Christiane Lauriault

ORDRE DU JOUR

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance (majorité des membres en poste (6) dont la moitié des parents (3)).
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 10 décembre 2019.
4. Suivi du procès-verbal.
5. Parole au public.
6. 6.1 Parole à l'OPP.
6.2 Parole au représentant du comité de parents.

ADOPTION

7. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents.
8. Autres points.

APPROBATION

9. Grille-matière 2020-2021.
10. Campagne de financement – OPP.
11. Autres points.

CONSULTATION

12. Critères de sélection d'un directeur d'école.

INFORMATION

13. Formulaire de dénonciation de conflit d'intérêt des membres du CÉ.
14. Correspondance.
15. Autres points.

16. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre : 10 mars 2020.

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Marc Fréchette constate le quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

M. Marc Fréchette fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Maria Antonia Moser propose, M. Jean-François Giroux seconde.

CE-19-20-34

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 10 décembre 2019.

Modification proposée par Mme Sara-Christine Rousseau

OPP- L'objectif du financement : les autocollants éducatifs.

Mme Kim Laramée propose d'adopter le procès-verbal, Maria Antonia Moser seconde.

CE-19-20-35

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Suivi du procès-verbal.

Aucun suivi

5. Parole au public.

Aucun public.

6. Droits de parole.

6.1 Parole au représentant du comité de parents.

M. Louis-Philippe Desjardins a été contraint de s'absenter de la réunion du comité de parents. Il transmettra par courriel le compte-rendu de la réunion.

6.2 Parole à l'OPP.

Suivi :

La collecte de livres et de jeux fut un succès! La majorité des dons ont été distribués aux organismes de charité de la région. Des livres et quelques jeux ont été remis aux enseignants afin de renflouer leur bibliothèque de classe.

L'OPP en collaboration avec Colectivo a souligné la semaine des enseignants en offrant des viennoiseries. Mme Kim Laramée remercie l'OPP de cette attention qui a été appréciée par l'ensemble des enseignants de l'école La Farandole.

Activités à venir :

Garde-robe d'entraide.

- Organiser le garde-robe actuel.
- Renflouer sous forme de collecte.

ADOPTION

7. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents.

M. Nicolas Jobin présente un document d'encadrement des frais chargés aux parents d'une école du secteur afin de permettre au conseil d'établir un protocole d'encadrement qui reflète les besoins des enseignants et une limite financière pour les parents. Le document sera utilisé comme document de travail pour le CÉ.

Lecture du document par M. Marc Fréchette afin de donner nos premières impressions. Plusieurs critères sont énumérés. Certains points sont enlevés du document. Certains points demandent une réflexion.

Prochaine séance: Ajout des critères financiers concernant les fournitures scolaires et les activités complémentaires.

Suggestions : Tables de démonstration des fournitures scolaires pour le préscolaire lors de la rencontre avec les futurs parents au mois de mai. M. Nicolas Jobin va s'informer si cela est possible.

Ce point sera reporté lors de la prochaine séance afin que les membres puissent faire une réflexion sur certains aspects.

8. Autres points.

APPROBATION

9. Grille-matière 2020-2021.

Statu quo par rapport à l'an dernier concernant la répartition du temps alloué à chaque matière.

ECR : Pas de changements prévus avant 2 ans selon le Ministre.

Un vote à main levée est fait, la proposition est approuvée à l'unanimité.

CE-19-20-36

Proposition approuvée à l'unanimité

10. Campagne de financement – OPP.

Les Richeloises ont confirmé que l'école La Farandole est bien associée avec eux pour le projet *je cumule mes pas* qui se déroulera au mois de mai et différentes activités en commun avec les résidents seront réalisées.

Les Richeloises s'engagent à fournir des podomètres afin de faciliter le calcul des pas et une contribution financière de 500,00\$ sera remise à l'école. L'OPP demande que ce 500.00\$ puisse être déposé dans le projet OPP pour leur campagne de financement : Autocollants éducatifs.

CE-19-20-37

Proposition approuvée à l'unanimité

11. Autres points.

Aucun point.

CONSULTATION

12. Critères de sélection d'un directeur d'école.

Afin de définir les critères de sélections des directions d'établissement, la CSP consulte le conseil d'établissement afin de guider la sélection des candidats.

M. Marc Fréchette propose de faire la lecture du document et de remettre le point à la prochaine séance afin de se familiariser avec la nouvelle méthode et de réfléchir à nos besoins.

Il est demandé à chaque membre de trouver des points pour en discuter lors de la prochaine réunion afin d'en débattre et d'établir les grandes lignes de la vision de l'école.

Mme Kim Laramée consultera ses collègues afin d'obtenir les points de vue et commentaires du personnel enseignant.

INFORMATION

13. Formulaire de dénonciation de conflit d'intérêt des membres du CÉ.

Un formulaire de dénonciation qui a comme objectif que les membres informent le conseil d'établissement de tout conflit d'intérêts possible.

Selon Mme Kim Laramée, il serait pertinent d'ajouter un point concernant la dénonciation de conflit d'intérêts dans les règles de régie interne du conseil d'établissement.

14. Correspondance.

Aucune correspondance.

15. Autres points

Questionnement : Mme Catherine Dumouchel partage une situation qu'elle a vécue suite à une conférence sur la santé mentale que ces enfants ont reçue. Elle a signé l'autorisation parentale pour un de ces 2 enfants seulement. Elle se demande pourquoi. L'autorisation parentale devait être signée par tous les parents d'élèves ayant cette conférence, un suivi sera fait par M. Nicolas Jobin.

16. Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre : 10 mars 2020.

M. Marc Fréchette propose la levée de l'assemblée à 21h15.

Marc Fréchette
Président

Nicolas Jobin
Directeur

CÉ : Conseil d'établissement
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes
CSP : Commission scolaire des patriotes